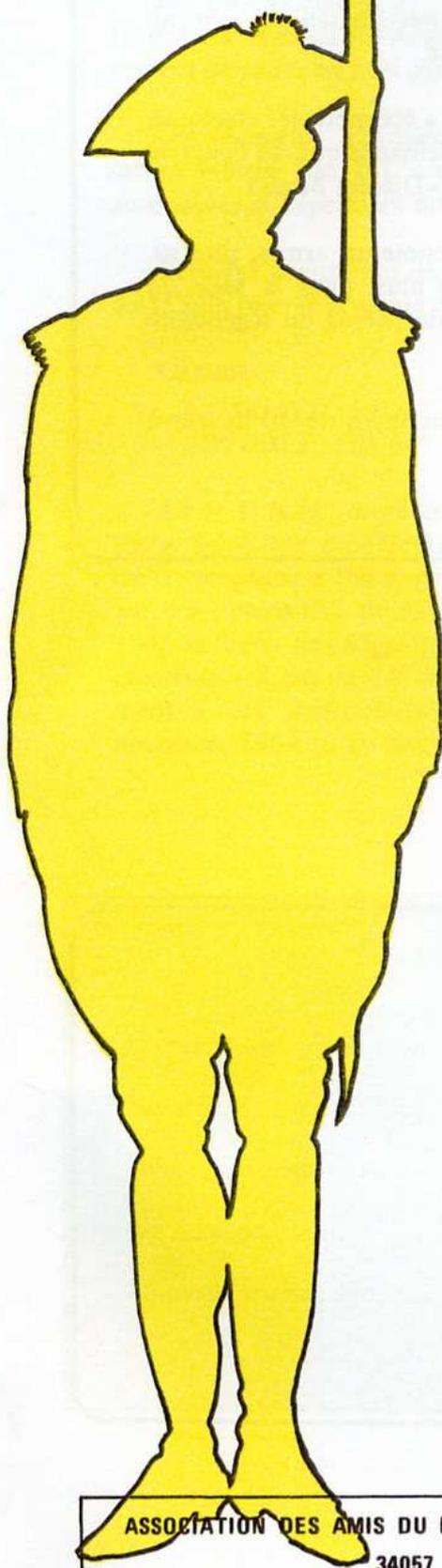


INFANTERIE

BULLETIN
AMIS DU

DE L'ASSOCIATION DES
MUSEE DE L'INFANTERIE

N° 8 1986



*Chaussures d'Infanterie - Tambour et Sabre
de Grenadier du XVIII^e siècle*

Le musée des traditions Chasseurs

Les « chasseurs à pied », corps d'élite de l'infanterie française ont été créés en 1840, par le duc d'Orléans, au château de Vincennes, et c'est dans ce site prestigieux que sont conservées leurs traditions dans un musée particulièrement digne d'intérêt.

Les trente deux premiers bataillons à pied se sont adaptés et spécialisés en fonction des besoins tactiques successifs : bataillons alpins - groupes cyclistes - bataillons mécanisés et même un bataillon parachutiste pour la campagne d'Indochine.

Dans de nombreuses campagnes et conflits auquel le pays a été mêlé, les chasseurs ont constitué le « fer de lance » de l'Infanterie, et ce furent les Allemands qui, au cours de la première guerre mondiale leur décernèrent le titre redoutable de « Diables Bleus ».

C'est dans ce musée que sont rassemblés les souvenirs, documents, armes, photos, drapeaux, mannequins appartenant à leurs traditions. C'est, de plus, dans la salle du « Tombeau des Braves » qu'ont été ramenés d'Algérie les restes des héros du légendaire combat de Sidi-Brahim (1845).

Ce musée est ouvert gratuitement aux visiteurs chaque mercredi de 10 heures à 17 heures et chaque samedi de 14 heures à 17 heures.



SOMMAIRE

- *Jean-Baptiste MARCHAND.*
- *S.A.T.C.P. « MISTRAL ».*
- *Un nouvel uniforme au Musée.*
- *Médaille de la Défense Nationale.*
- *Salle d'Honneur du 8^e R.I.*
- *Opération « BARRACUDA ».*
- *Une fourragère au 8^e R.P.I.Ma.*
- *Dons au Musée.*
- *Fête de l'Infanterie.*

I - Page 13 L'INFANTERIE DE LA VICTOIRE.

1^{er} paragraphe - 3^e alinéa lire : la 12^e du général Jansen.

II - Monsieur Badot Roger, membre actif n° 642, nous transmet les renseignements suivants :

« Chaque régiment d'artillerie des divisions d'infanterie, lors de leur constitution, avait 3 groupes de 4 batteries de canons de 105 US (HM 2) et 1 groupe de 4 batteries de 155 court (155 c Sch) à l'exception de la 4^e D.M.M.

Ces canons étaient de fabrication française et avaient été livrés à l'Armée U.S. en 1917 - 1918. Ils ont été reversés à l'Armée française après avoir été adaptés à la traction motorisée par le remplacement de roues en bois par des roues à pneumatiques.

Ces régiments d'artillerie avaient la particularité de n'avoir pas de colonel. En effet l'organisation interne des D.I. en « Régimental Combat Team » (R.C.T.) rendait les groupes d'artillerie autonomes et dépendant du commandant d'artillerie divisionnaire.

Lors des campagnes de la Libération les A.D. ont reçu en renforcement, des groupes d'artillerie de 155 de réserve générale dotés de 155 long (155 HM 1).

Ce sont :

- 1^{er} D.M.I. : I/RAC - AOF ;
- 2^e D.M.I. : III/66^e RAA ;
- 3^e D.I.A. : III/65^e RAA ;
- 9^e D.I.C. : III/RAC - AOF.

La 4^e D.M.M., division de type « montagne », avait un régiment d'artillerie doté de 75 de montagne Schneider modèle 1928 décomposable en 7 fardeaux à dos de mulet (3 groupes). Au cours de la campagne d'Italie, par suite de l'usure du matériel et des pertes, ces canons ont été remplacés par des canons U.S. de 75 destinés à l'artillerie aéroportée. Lorsque la division a quitté en novembre 1945 le front des Alpes pour aller combattre en Alsace, le 69^e R.A.A. est resté sur les Alpes et a été remplacé par le 64^e R.A.A., unité de réserve générale à 3 groupes de 150 US HM 2. Ce régiment a été renforcé jusqu'à la victoire par le I/65^e R.A.A. doté de 155 US HM 1, et du 25 novembre 1944 au 16 février 1945 par le I/66^e R.A.A.».

MEMBRES MUTÉS OU AYANT CHANGE D'ADRESSE

Afin de nous permettre de vous adresser dans de bonnes conditions la revue de l'Association, prière de nous prévenir en utilisant le type de formulaire.

NOM : Prénoms :

Grade ou fonction :

N° Adhérent :

Nouvelle adresse à/c du :

.....

Jean - Baptiste MARCHAND

1863 - 1943

Né à Thoisse, chef lieu de canton de l'Ain, Jean-Baptiste Marchand, s'engage en 1883 dans l'infanterie de marine. Sous-lieutenant en 1887, il prend part à diverses expéditions militaires en Afrique.

LA REVOLTE DU MAHDI :

En 1885, les « Mahdistes » ou « Der-viches », musulmans fanatiques révoltés depuis 1881, enlèvent à l'Egypte le Bahr-el-Ghazal et toute la région du Haut-Nil. Hicks-Pacha et ses Egyptiens sont écrasés à Kachgil ; Lupton-Bey, gouverneur de la province, est massacré à Den-Ziber, et Gordon-Pacha est défait et tué à Khartoum. Les Egyptiens, soutenus par les Anglais, parviennent cependant à contenir l'insurrection grâce à la victoire de Toski le 3 août 1889. Les Mahdistes qui ont attaqué l'Ethiopie sont tenus en échec par le négus Ménélik et les Italiens dans la région de Kassala.

Quatre missions françaises sont organisées après dix ans d'un calme relatif : la mission Fourreau-Lamy qui partira des bords méditerranéens, la mission Joalland qui aura comme base le Sénégal, la mission Gentil venant du Congo et enfin la mission dite « Congo-Nil » du capitaine Marchand ayant pour objectif d'étendre jusqu'au Nil et jusqu'à la frontière occidentale de l'Abyssinie la civilisation française et, en fait, de barrer aux Anglais la route du Caire au Cap.

LA MISSION MARCHAND :

La mission comprend les capitaines Marchand, Germain et Baratier ; les lieutenants Mangin, Largeau, Morin, Simon, Gouly et Fouques, l'enseigne de vaisseau Dyé, le docteur Emily, l'interprète Landeroin et cinq sous-officiers (trois officiers périrent en route). Les forces indigènes représentent une compagnie de cent cinquante tirailleurs sénégalais ou soudanais.

Formée à Loango, ville du Congo au Nord de Pointe Noire - ancienne capitale du royaume des Mani (royaume de Loango, XVI^e - XVIII^e siècle), en juin 1896, la mission part de Brazzaville en janvier 1897, remonte le Congo

puis l'Oubangui jusqu'à Abira. Dans le Bas Congo en révolte, les routes sont fermées et les porteurs inexistant. Pour former les caravanes il a fallu trouver, dans une population hostile, des porteurs pour amener les vingt mille colis ou charges, soit soixante mille kilos. Tous les vapeurs et embarcations possibles et imaginables sont réquisitionnés.

La mission remonte le cours du M' Bomou en faisant transporter à dos d'homme le petit navire « Le Faidherbe » qu'il faudra réajuster plus tard. On utilise en attendant, les pirogues, les chalands, les embarcations des indigènes, des négociants, des missions, pour suivre la Méré, rivière pleine de végétation tropicale, qui n'a jamais été remontée jusqu'alors. Le capitaine Marchand arrive à Tomboura, sur les derniers contreforts du bassin du Congo, en juillet. En un an la mission a mis en mouvement quarante six mille porteurs ou piroguiers, dix sept vapeurs, vingt huit chalands, huit cents pirogues, soit un million soixante mille journées de travail effectif.

Pour atteindre, à deux cents kilomètres de là, le Souch, le plus occidental des affluents du Nil, le trajet se fait par terre, sans route, dans la brousse ; le « Faidherbe » est démonté et halé à bras sur des rondins. Puis la mission s'embarque sur la rivière et après la traversée de terribles rapides, arrive à l'ancien poste de Koutchouk - Ali que Marchand baptise « Fort Desaix » en mars 1898 en hommage au général Louis, Charles Antoine Des Aix dit Desaix (né au château d'Ayat près de Riom (1768-1800) qui se distingua en 1796 à l'Armée d'Orient, conquit et administra la Haute - Egypte. Son intervention décida de la victoire de Marengo (14 juin 1800) où il fut tué.

Les postes de Tomboura, Dem-Ziber, Kodjalé, Fort - Desaix et Mechraer - Rek sont occupés.

L'objectif suivant est Fachoda, sur le Nil blanc. Par une chaleur humide et étouffante, dans une puanteur insupportable que dégage la pourriture marécageuse ; il faut traverser un terrible marais où l'eau disparaît sous un fouillis inextricable de tiges d'houmsouf recouvertes de piquants qui s'implantent dans la peau en causant une douleur cuisante, de nénuphars errants, d'herbes et de détritrus. De plus les hommes sont entourés de nuages de moustiques qui sortent de ces herbes où le chenal étroit reste invisible. Les étapes sont à peine de quatre kilomètres. Enfin la mission atteint le Bahr-el Ghazal où la navigation est plus facile.

Le 6 juillet, le Nil blanc est atteint. Les premiers contacts avec les indigènes font apparaître que Fachoda est libre et le 12 juillet, Marchand, après avoir parcouru cinq mille cinq cents kilomètres prend possession du poste au nom de la France et fait aussitôt relever les fortifications et établir des redoutes. Le 25 août deux canonnières, montées par mille trois cent Derviches, s'embossent devant Fachoda et ouvrent le feu à coups de canon. Les tirailleurs ripostent avec leurs fusils, empêchent, par la précision de leur tir, l'ennemi de débarquer et le forcent à se retirer lui tuant sept cents hommes, dont leur chef Ibrahim - Rahama, lui coûtant quatre chalands.

Le chef Chillouk, une des races les plus puissantes du Soudan, Abd-el-Fadil demande alors le protectorat de la France. Un traité est signé le 3 septembre. Mais le 19, cinq grands bateaux, avec les allèges qu'ils remorquent portant environ mille cinq cents soldats et cinquante canons, arrivent en face de Fachoda : ce sont les forces anglo-égyptiennes du « Sirdar » Herbert Kitchener, qui a écrasé les Derviches à Khartoum, occupé Omdurman, ce qui entraîne la disparition définitive du Mahdisme dans la vallée du Nil.

Dès sa première entrevue avec Marchand, il demande l'évacuation immédiate de Fachoda, au nom du Khédivé, affirmant que le pays a toujours appartenu à la Turquie et à l'Egypte. Marchand refuse net et malgré la force prépondérante des Anglo-Egyptiens déclare qu'il se fera plutôt tuer sur place. Le conflit, qui risque de dégénérer en guerre avec la France, n'est évité que par le tact et la modération des deux chefs d'autant que Kitchener a servi en 1871 à l'Armée de la Loire, sous les ordres du général Chanzy. Le différend sera donc soumis aux gouvernements de Londres et de Paris.

L'EVACUATION :

Les forces égyptiennes débarquent un fort détachement à huit cents mètres du poste français et repartent. La vie se poursuit ainsi côte à côte pendant deux mois. Le Sirdar, qui admire Marchand et ses hommes, a laissé des instructions afin d'éviter tout conflit ainsi que toute discussion ; les anglais sont corrects et les Egyptiens amicaux.



Collection DEGHIN

Le capitaine Baratier est envoyé au Caire pour se mettre en relations avec le représentant de la France, avant d'être dirigé sur Paris. Marchand, promu commandant, quitte également Fachoda quelques jours après. Ils reviennent tous deux le 4 décembre.

L'Angleterre a amorcée des préparatifs militaires, menaçant d'un conflit armé la France qui n'est pas prête à faire la guerre, suite aux difficultés d'ordre intérieur. Aussi le ministre des affaires étrangères, Delcassé, cède-t-il et décide que Fachoda sera évacué sans conditions, espérant amorcer de cette façon une réconciliation avec l'Angleterre qui la mettra à nos côtés en cas de guerre.



Le coup est dur pour ces hommes énergiques et courageux mais Fachoda est évacué, conformément aux ordres, le 11 décembre 1898. La mission remonte alors le Nil blanc, puis le Sobat et arrive en Abyssinie. Le vaillant « Faidherbe » doit être abandonné et enterré. Enfin, elle rejoint Goré, puis Addis-Abbéda. Par Hamar, elle atteint Djibouti d'ouest en est, de l'Atlantique à la mer Rouge.

• Adjudant-chef DEGHIN

BIOGRAPHIE

Jean-Baptiste Marchand né le 22 novembre 1863 à Thoissey (Ain). Père menuisier - mère Marie Duplessis. Aîné de quatre garçons et d'une fille. Ecole des frères, puis boursier au collège de Thoissey.

En 1876 faute de pouvoir payer ses études, clerc chez maître Blondel. Engagé volontaire le 7 septembre 1883 au 4^e régiment d'infanterie de marine à Toulon. Incorporé 17 septembre 1883 - caporal - sergent - sergent fourrier en 1885. Reçu 8^e à Saint Maixent en février 1886. Sous-lieutenant 30^e/460 février 1887 - 4^e de marine - Toulon décembre 1887. Bataillon d'Iska du Sénégal 26 janvier 1888 - Dakar 26 août 1888. Kayes-état-major d'Archinard. Prise de Koundian, citadelle d'Ahmadou le 18 février 1889 - blessé. Chevalier de la légion d'Honneur 1^{er} novembre 1889. Lieutenant janvier 1890. Bamako - Campagne avec Archinard contre Ahmadou et les toucouleurs. Retraite sur Kayes - Colonne sur Ségou - blessé à Diéna 18 février 1891 (grave).

Résidant à Sikasso. Rapatrié septembre 1892 - capitaine en décembre. Dakar 13 mars 1893 - Exploration en pays baoulé - doit refluer devant Samory- Kong 30 avril. Se joint à la colonne Monteil. Rentre en France juin 1895. 25 mars 1896 mission Marchand quitte la France - Marchand embarque le 25 juin. 10 juillet 1898 atteint Fachoda - 11 décembre évacue - Retour par l'Abyssinie. 28 janvier 1899 Goré, 16 mai Djibouti, 30 mai 1899 arrive en France. Défilé à Longchamp le 14 juillet.

Rapidement traité en suspect, bien qu'il eût repoussé les avances de la droite - Commandeur de la Légion d'honneur 29 mars 1899. Lieutenant-colonel 5 janvier 1900. 9 septembre 1900 embarque pour la Chine 18^e R.I.C. Arrive 22 octobre. Rentre en France par le Transsibérien février 1902. Reçu à la cour de Russie. Colonel 1^{er} octobre 1902, voyage jusqu'en mars 1903. Commandant du 4^e R.I.C. à Toulon. Demandé en 1904 par le gouvernement russe pour une mission en Mandchourie - Contré par Combes. Nommé au 16^e R.I.C. en Indochine 11 avril donne sa démission. Acceptée 13 mai 1904.

Candidat à la députation aux législatives de mai 1906 dans le 10^e arrondissement de Paris. Battu par 7454 voix contre 7114. Collabora à plusieurs journaux.

Marié en 1910 à Mademoiselle de Saint-Roman.

Elu en 1913 conseiller général du canton de Sumène (Gard) où sa femme avait des propriétés. A la déclaration de guerre repris comme colonel adjoint au gouverneur de la place de Belfort. 8 septembre 1914, nommé au commandement de la 2^e brigade coloniale à Rambervilliers 14^e C.A. IV^e armée. Blessé le 1^{er} octobre 1914 à Apremont. Reprend son commandement le 6 novembre. 20 février 1915 général de brigade à T.T. 14 mai prend le commandement de la 10^e division coloniale - Perthes-les-Hurlus (Champagne). 25 septembre ferme de Navarin - blessé au ventre (gravement). Grand officier de la Légion d'honneur car mourant. 22 décembre reprend son commandement sur l'Aire - bataille de la Somme septembre 1916. 17 octobre blessé à la cuisse - 1917 Aisne. Offensive du 16 avril 1917 Division très éprouvée. Novembre 1917 Haut de Meuse. 27 mai 1918 Château Thierry. Décembre 1918 occupation Mayence - Saint-Goar. 4 avril 1919 rendu à la vie civile. Mort à Paris le 13 janvier 1934. Enterré à Thoissey.

Le S.A.T.C.P. "MISTRAL"

Matériel très performant, rustique et de mise en œuvre simple, le système Sol-Air très courte portée MISTRAL est destiné à assurer des missions de défense, contre avions et hélicoptères, d'unités, de points sensibles ou de zones vulnérables de faibles dimensions :

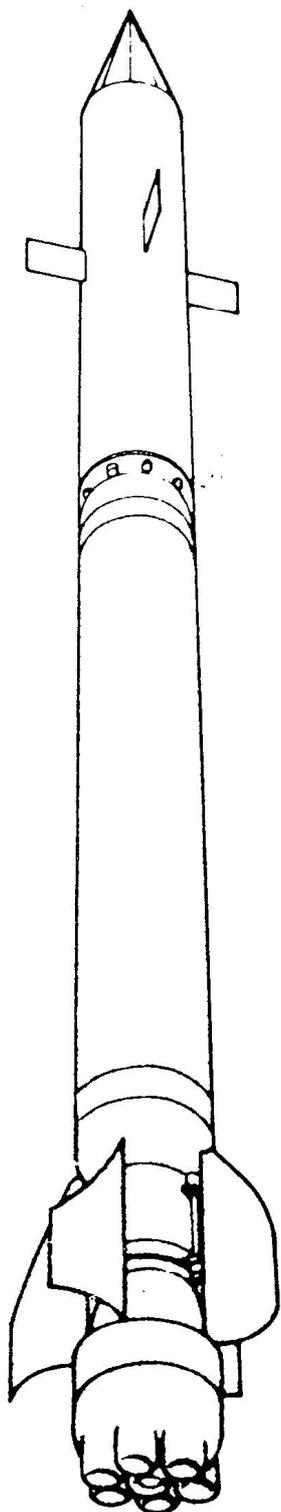
- Défense de zone arrière des divisions et des corps d'armée ;
- Défense Sol-Air des divisions blindées (version montée sur châssis de l'ERC 90).
- Défense des plates-formes aéroterrestres ou maritimes, d'unités au contact ou en déplacement.

Il existera plusieurs versions au bénéfice des trois armées, dont, pour l'Armée de terre, la version portable, la version autonome sur véhicule blindé et la version montée sur hélicoptère (AATCP). La version portable, composée de 2 fardeaux d'environ 20 kilos chacun : poste de tir et munition, est adaptable sur de nombreux véhicules (VLRA - P4 Peugeot etc.).

La munition consiste en un missile à autoguidage refroidi très sensible capable de détecter un hélicoptère à plus de 4 kilomètres. Sa portée maximale est de 6 kilomètres avec un plafond de 3000 mètres. Une loi de guidage élaborée, associée à un couple fusée-laser / charge de technologie très avancée, lui confère une probabilité d'atteinte et de destruction particulièrement élevée. Le missile est placé dans un conteneur de transport et de tir.

Une préexpérimentation tactique effectuée dans deux régiments a démontré la simplicité et la rapidité de mise en œuvre de ce système d'arme.

Après une phase de développement (1980-1985), la phase de livraison se fera dans un premier temps entre septembre 1987 et 1992 (400 postes de tir et 4000 missiles). Les premiers dotés seront certains régiments d'artillerie sol-air de corps d'armée en remplacement des AMX bitubes de 30 mm, les régiments d'artillerie divisionnaires et certains régiments toutes armes particulièrement vulnérables.



Longueur : 1,84 m
Calibre : 90 mm
Masse du missile : 17,3 kg
Masse de la charge : 3 kg

Portée utile : 6 000 m
Portée minimale : 500 m
Rayon d'efficacité de la charge :
1 m
Vitesse initiale : 40 m/s
Vitesse de croisière : Mach 2,5

Délai d'activation de l'auto-
directeur : 2 s.
Délai de la séquence de tir
complète : 5 s.
Délai d'assemblage : 1 mn
Délai de chargement : 30 s.
Temps de vol (4 km) : 6 s

Constructeur : MATRA
Coopérateur :
- SAT (autoguidage IR) ;
- SEP (propulsion) ;
- MANURHIN (charge militaire) ;
- SAFT (alimentation électrique).

UN UNIFORME DE CAPITAINE D'INFANTERIE 1914

La Grande guerre de 1914-1918 est pour les fantassins qui sont aujourd'hui dans l'âge mûr un souvenir qui s'estompe et pour les plus jeunes une sorte d'évènement légendaire qui recule vers la nuit des temps. Bientôt, les derniers témoins de cette période nous aurons définitivement quittés ; les plus jeunes des anciens combattants, ceux de la classe 1919, ont, en effet, quatre vingt sept ans. La génération des enfants de ces combattants atteint largement le troisième âge et les reliques ou souvenirs paternels qu'elle aurait pu conserver risquent de se perdre si la famille s'éteint ou de finir chez le brocanteur si elle est indifférente. Quelquefois, une personne âgée se tourne vers notre musée pour lui offrir de recueillir des souvenirs d'un père fantassin. Dans le bulletin Infanterie n° 7, nous avons décrit un uniforme de Saint-Maixentais de 1910 provenant d'une pareille succession. Aujourd'hui, nous présentons une tenue de capitaine au 46^e d'Infanterie : son propriétaire la déposa en juillet 1914 pour revêtir la tenue de campagne et courir au devant de son destin, la mort au combat qui l'attendait le 22 août. Conservée par sa veuve, puis par sa fille, elle nous a été offerte récemment.

René, Marie Fourré était né à Angers le 28 octobre 1871, au lendemain même de la défaite. Appelé au service militaire, il fut incorporé au 66^e régiment d'Infanterie, en garnison à Tours, le 15 novembre 1892. Successivement caporal, sergent, sergent-fourrier, sergent-major, il se rengagea en novembre 1895 et fut admis à Saint-Maixent en 1897. Il en sortit 20^e sur 359 et fut affecté comme sous-lieutenant au 140^e d'infanterie à Grenoble, le 1^{er} avril 1898. Lieutenant en 1900, il se maria à Grenoble, fut instructeur à Saint-Maixent de mai 1904 à mai 1906, date où il passa au 4^e zouaves, à Tunis. Il séjourna en Tunisie de 1906 à 1910, n'ayant pas fait partie des bataillons qui servirent au Maroc, probablement parce qu'il était un spécialiste de l'instruction du tir. Le 23 mars 1910, il fut promu au choix capitaine, à dix huit ans de service et dix ans de grade de lieutenant, ce qui, pour l'époque, était un brillant avancement. Il fut affecté au 46^e R.I. dont le dépôt était à Fontainebleau, mais dont deux bataillons tenaient garnison à Paris, caserne de Reuilly. Il s'installa avec sa famille à proximité de cette caserne, 49 bis, rue Michel Bizot, dans le 12^e arrondissement.

Pendant quatre ans, le capitaine Fourré connut la vie des dix régiments d'infanterie qui entretenaient alors des bataillons dans la capitale (1) : instruction, gardes, escortes, service d'honneur, parfois maintien de l'ordre (la police parisienne est peu nombreuse et la gendarmerie mobile n'existe pas encore) et une fois l'an séjour au camp pour les manœuvres.

Deux grandes cérémonies marquaient l'année : le 14 juillet, la revue de Longchamps en avril la revue de Vincennes. La revue de Longchamps était un évènement parisien, un ballet militaire grandiose, supérieurement organisé par les spécialistes du gouvernement militaire : trois divisions d'infanterie y représentaient l'arme, bataillons carrés, douze mille pantalons rouges, une forêt de baïonnettes surmontée des drapeaux et précédée des musiques groupées par quatre. Les revues actuelles, même à rangs ouverts, ne donnent pas l'idée de ce qu'étaient les masses d'infanterie.

La garnison de Paris revêtait la grande tenue un nombre incalculable de fois. Il fallait deux collections de grand uniforme à un officier qui voulait faire figure décente. La revue d'avril à Vincennes était plus intime : elle avait lieu en tenue de campagne et, dès 1910, sentait la guerre qui approchait, képis recouverts de toile bleue, capotes aux pans relevés, cartouchières pleines (de lingots, pas de cartouches), petites guêtres, sac complet, musette et bidon. Là, il fallait en plus à l'officier une vareuse de seconde tenue, des jambières, le revolver dans son étui, les jumelles, parfois le manteau en sautoir.

Le 46^e descendant de Bretagne-Infanterie, était un régiment bien coté. A chaque appel précédant une prise d'armes on rappelait le souvenir de la Tour d'Auvergne, mort à l'ennemi. Il appartenait au 5^e corps d'armée, d'Orléans, et formait avec le 89^e, de Sens, la 19^e brigade de la 10^e division d'infanterie. A la revue du 14 juillet 1914, il présenta les armes pendant que le président de la république Poincaré, remettait les insignes de Grand croix de la Légion d'honneur à un certain général Joffre. Ce jour là, fut peut-être la dernière fois où le capitaine Fourré endossa la tenue qui nous est parvenue. Depuis l'assassinat d'un archiduc autrichien le 28 juin, les choses n'allaient pas bien en Europe. Déjà, les chasseurs à pied avaient quitté Vincennes pour les frontières de l'Est. Au 46^e, dans les compagnies rendues plus consistantes, par le service de trois ans, qui y maintenait trois classes à la fois, on multipliait les revues : de chaussures, d'équipement, d'armement, de plaque d'identité. Le 28 juillet, l'Autriche déclara la guerre à la Serbie et le 29, la Russie, notre alliée, mobilisait quatorze corps d'armée. On rappela les permissionnaires ; les officiers qui logeaient en ville ne s'éloignaient plus de chez eux. Le 31, le Tsar décréta la mobilisation générale. Le 1^{er} août, vers 16 heures, les gendarmes commencèrent à poser sur les murs de Paris les affiches de mobilisation, décrétant le 2 août premier jour de la mobilisation générale. Au 46^e, comme partout, on compléta les compagnies à 250 hommes, on distribua les vivres de réserve, les munitions de guerre. Le 4 août, le régiment quitta la

(1) - 5^e, 24^e, 28^e, 31^e, 46^e, 76^e, 89^e, 102^e, 103^e et 104^e R.I.. Mais il y avait en outre le 26^e B.C.P., les 21^e et 23^e coloniaux et deux bataillons de zouaves, en tout trente cinq bataillons. La garnison de Paris comptait trente cinq mille hommes.

caserne de Reuilly, musique et drapeau en tête, pour embarquer à la gare de l'est, au milieu d'une foule à la fois enthousiaste et grave. L'iconographie à maintes fois reproduit les scènes de ces dernières heures et des adieux aux familles.

Le 5^e corps d'armée faisait partie de la III^e armée, qui se concentrait au nord-est de Verdun dans l'intention d'attaquer en direction du Luxembourg sur le centre du dispositif allemand. La 10^e division d'infanterie se rassemblera dans la région sud de Longuyon en vue d'attaquer sur l'axe Longuyon-Arlon, c'est-à-dire sur la rive nord de la Chiers. Le 46^e R.I. se trouvait avec la 19^e brigade le 20 août au nord de Longuyon; on ignorait tout de l'ennemi, bien que les paysans eussent signalé sa présence dans la région de Longuyon. La bataille qu'on appellerait plus tard des Ardennes, elle même faisant partie de la grande bataille de Charleroi allait commencer le 21 août. Ce jour là d'ailleurs, à trente kilomètres au nord-est du 46^e, la 3^e division coloniale allait subir le désastre de Rossignol.

Dans la nuit du 21 août, les ordres parvinrent au 46^e de se préparer à l'offensive le lendemain matin. Le 22, le régiment reçut l'ordre de progresser vers les villages de Cosnes et de Romain, qui se trouvent à trois kilomètres à l'ouest de Longwy dominés par des pentes qui marquent la frontière belge. Un brouillard épais couvrait le plateau. Aux lisières de Cosnes, le contact fut pris et l'ordre donné d'enlever l'agglomération. La compagnie du capitaine Fourré dépassa Cosnes, mais fut prise sous le feu de mitrailleuses, alors que le brouillard venait de se lever. C'est probablement à ce moment là que le capitaine fut tué ou mortellement blessé.

Les pertes de la brigade furent sévères, car selon la doctrine du temps on chargea plusieurs fois à la baïonnette. Subitement, les Allemands passèrent à la contre-attaque, sur l'ensemble du front des Ardennes.

Le 46^e, comme toute la division plia et se mit en retraite, au-delà de Longuyon, ce qui explique que le capitaine Fourré fut enseveli par les Allemands au nord du village de Romain, où se trouve actuellement un monument aux morts des 46^e et 89^e R.I. Fourré laissait une veuve et une petite fille de onze ans.

L'uniforme qui nous a été donné, et qui est exposé salle XIX^e siècle, se compose d'une tunique, d'un pantalon, d'un képi et d'une paire d'épaulettes.

La tunique est du modèle 1893, en drap satiné noir, boutonnant droit devant par huit boutons dorés empreints d'une grenade et bordés d'un godron, collet garance, patte de collet noire avec le numéro 46 brodé en fil d'or, pattes de parement garance à trois boutons, soubises dans le bas du dos, sans fente, passe-poilées



de noir et à trois boutons de chaque côté, brides d'épaulettes en drap recouvertes d'un galon d'or. Les grades sont indiqués sur chaque manche par trois galons horizontaux en or cannelés, posés sous la patte, le galon du haut affleurant le haut de celle-ci. Sur cette tunique, en grande tenue, se portent des épaulettes en or, franges en filés boutons d'uniforme, qui passent sous les brides et sont agrafées près du collet dans un gousset. Un faux-col de celluloïd blanc est agrafé à l'intérieur du collet, tandis que les manchettes sont fixées aux poignets de la chemise.

Le pantalon est en drap garance, assez étroit dans le bas, orné latéralement d'une bande de drap noir à l'extérieur de chaque jambe. Il ne comporte pas de sous-pieds.

Le képi est du modèle 1886 de petite tenue, car il ne comporte pas de gousset permettant de fixer la grenade, la cocarde et le plumet. Il est en drap garance, pour le turban et le calot, en drap noir pour le bandeau. Le calot est renforcé par un disque de carton. Les grades sont marqués par des tresses d'or. La fausse jugulaire est en galon d'or retenue par deux petits boutons d'uniforme. Le bandeau porte le numéro du régiment brodé en or sur le devant.

Le Musée de l'Infanterie possède un autre uniforme analogue de lieutenant du 85^e R.I., un uniforme de colonel d'infanterie 1914 avec culotte et bottes et une vareuse de deuxième tenue de chef de bataillon du 81^e R.I. avec épaulettes.

Colonel (E.R.) CARLES

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR



HONNEUR

PATRIE

AU NOM DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur

certifie que M. Fourré, René,

MORT POUR LA FRANCE

étant Capitaine au 46^e Régiment d'Infanterie
a été inscrit, à titre posthume, au Tableau spécial (Décrets des 13 août 1914 et 1^{er} octobre 1918) pour le grade de

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

par Arrêté ministériel du 15 Septembre 1919, ratifié par la Loi du 30 mai 1923.

Vu, vérifié, scellé & enregistré, N° 46.500
Le Chef du 1^{er} Bureau,

Fait à Paris, le 12 Mars 1919

5-11-1919

MAIRIE DE 12^{ME} ARRONDISSEMENT DE PARIS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

MAIRIE DE 12^{ME} ARRONDISSEMENT DE PARIS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

EXTRAIT

d'une communication émanant de l'autorité militaire

Dépot du 46^e R. Infanterie à Tournai (Belg.)
Le Maire du 12^e arrondissement de Paris, soussigné,

certifie que M. Fourré
(prénoms) René Marie
(grade) Capitaine au 46^e régiment

d'Infanterie est tombé au
champs d'Honneur le 22 Août
1914 et a été inhumé à
Boisnes (Belg. et Fr.)

POUR EXTRAIT COPIÉ:

Paris, le 19 Mars 1919

Le Maire du 12^e arrondissement de Paris,



EXTRAIT

d'une communication émanant de l'autorité militaire

Dépot du 46^e R. Infanterie à Tournai (Belg.)
Le Maire du 12^e arrondissement de Paris, soussigné,

certifie que M. Fourré
(prénoms) René Marie
(grade) Capitaine au 46^e régiment

d'Infanterie est inhumé à la commune
de Boisnes Normand, près Languy
au nord du village de Boisnes
tomber 26.

Renseignements provenant d'un
Liste officielle Allemande

Recrut. d'Alsace 1873
cl. 1891

POUR EXTRAIT COPIÉ:

Paris, le 19 Mars 1919

Le Maire du 12^e arrondissement de Paris,





ÉTAT DES SERVICES

(1) **Tourré, René Marie,**

nom (s'il y a lieu) :

le 28-8^{he} 1871 à **Amfiers** département du **Maine & Loire**.

fil de **Jean-Marie** et de **Bardereau Marie-Victoire**
marié le 21^{bre} 1901 à **Delle-Charbonnié (Nathalie Augustine)**
alors domiciliée à **Grenoble** département de **l'Isère**

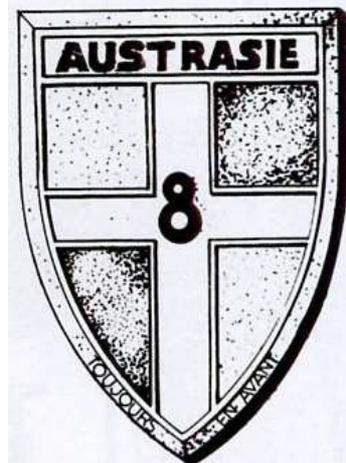
autorisation du 13 Novembre 1901

(2) 100.406 / J. gal

(1) Nom et prénoms.
(2) Indiquer, s'il y a lieu, en cet endroit, les renseignements relatifs aux séparations de corps ou de biens, au divorce, au veuvage, à un nouveau mariage, option, changements de nom (dates du décret ou du jugement, etc.).

DESIGNATION DES DIFFÉRENTS CORPS, positions diverses, écoles, missions, où l'officier a servi.	GRADES SUCCESSIVEMENT obtenus.	DATES CORRESPONDANT à chacune des inscriptions des colonnes n° 1 et 2.	DURÉE DES SERVICES.			OBSERVATIONS.
			Ans.	Mois.	Jours.	
			4	5	6	7
66 ^e Rég ^t d'Inf ^{te} .	Soldat	15-9 ^{he} 1892				J. S. deocl. 1894.
	Caporal	28 mai 1893				
	Sergent	8-2 ^{he} 1893.				Requ. pr. 5 ans du 1 ^{er} 9 ^{he} 1895.
	Serj. Fournier	7 mai 1894				
	Sergent	4 mai 1895				
	Serj. Major	31 mars 1895.				
140 ^e - de	Sous-lieutenant	1 ^{er} avril 1898				Ins. deortie del ^{er} scol.
140 ^e - d'	Lieutenant	1 ^{er} avril 1900				
44 ^e Rég ^t de Jouaves C. G. F.		9 mai 1906	11.4.06. h. s. Instruction a l'Etat mas & J. J. J. J. J.			20 / 3/9
46 ^e régim ^{en} d'Infanterie	Capitaine	23 mars 1910				Choix. Instruction a l'Etat
Ené à l'ennemi à Coornes (U. F. U.)		22 août 1914				2 ^e Infanterie 8/4/04
(Mort pour la France)						
Campagnes						
Contre l'Allemagne du 2 août 1914						
au 22 août 1914						
Blessures						
Blessé mortellement, le 22 août 1914						
Citations						
Cité à l'armée						
Décorations						
Chevalier de la Légion d'Honneur J. O						
Croix de Guerre						
officier d'Académie						
Tous à reporter...						

LA SALLE D'HONNEUR du 8^e R.I. à Noyon



La salle d'honneur du 8^e Régiment d'infanterie est installée à Noyon, dans le quartier Berniquet. Elle occupe une longue salle rectangulaire lambrissée de bois clair, éclairée sur un côté par de grandes fenêtres garnies de rideaux bleu foncé à galons garance aux couleurs de l'Infanterie. Cette salle, selon la tradition, sert aux réunions du conseil de régiment qui se tiennent autour d'une grande table centrale.

Comme la plupart des régiments de métropole, le 8^e R.I. n'a pas sauvé grand chose de ses salles d'honneur antérieures, celle de Cherbourg, abandonnée en 1939, celle provisoire de Montpellier (1940-1942).

A gauche de la porte d'entrée, un panneau mural rappelle la Marne 1918, l'une des huit batailles inscrites au drapeau du régiment (photo n° 1) avec un fanion du 3^e bataillon de 1918.

Ensuite, sur la face sans fenêtre, s'alignent les panneaux la Somme 1916 et Verdun 1916 (photos n° 2 et 3) avec quelques reliques, dont les fanions des 1^{er} et 2^e bataillons de 1914-1918. Plongeant ensuite dans le passé suivent l'évocation de Solféрино 1859, Zaatcha 1849 et Friedland 1806 (photos n° 4, 5 et 6). Dans les vitrines sont présentés des albums de photographies et divers souvenirs d'avant 1939.

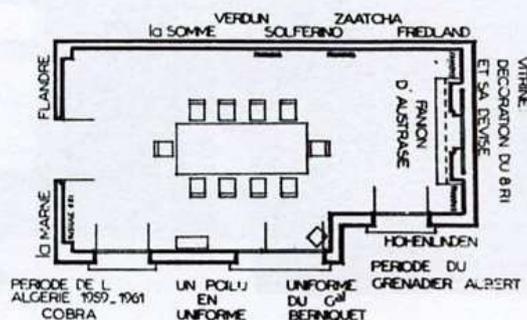
Le fond de la salle est occupé par une cheminée, surmontée d'une vitrine d'honneur et encadrée de trophées de fanions. La vitrine rappelle les décorations du drapeau : croix de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918 avec six palmes, croix de guerre 1939-1945 avec une palme, fourragère rouge. A ce propos, on peut regretter qu'il n'y ait pas la Médaille d'or de la ville de Milan gagnée en 1859, ou du moins une copie en métal moins noble.

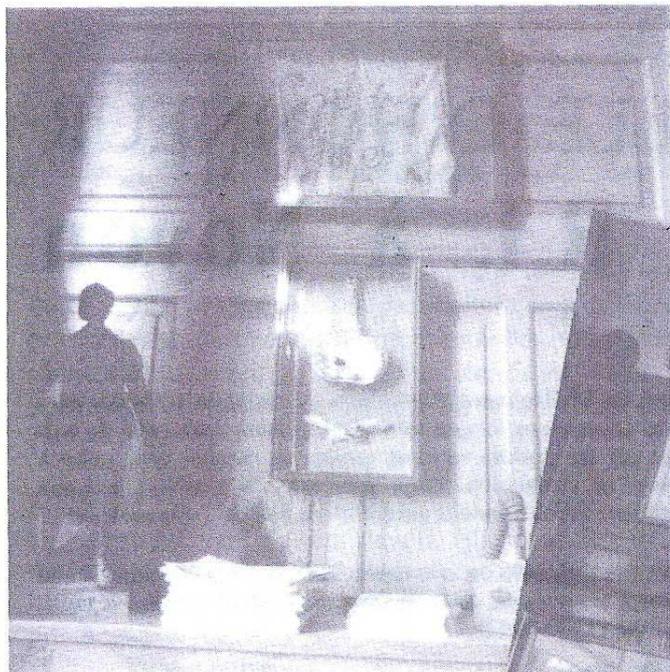
Deux mannequins se dressent de part et d'autre de la cheminée et sont vêtus aux couleurs du régiment d'Austrasie, ancêtre du 8^e R.I. en 1776 (photo n° 7) par dédoublement de Champagne, et dont l'actuel insigne reproduit le drapeau d'ordonnance à deux quartiers verts et deux gris argenté.

En revenant vers l'entrée, un panneau rappelle Hohenlinden 1800 et l'acte de bravoure du grenadier Aubert qui, le 26 avril 1800 (photo n° 8) gagna un fusil d'honneur, actuellement remis en dépôt à la compagnie ayant gagné le challenge sportif inter-unités. Dans un angle est exposé l'uniforme du général Berniquet, mort au champ d'honneur le 12 juin 1940 à la tête de la 2^e division légère de cavalerie, et dont le quartier porte le nom (photo n° 9).

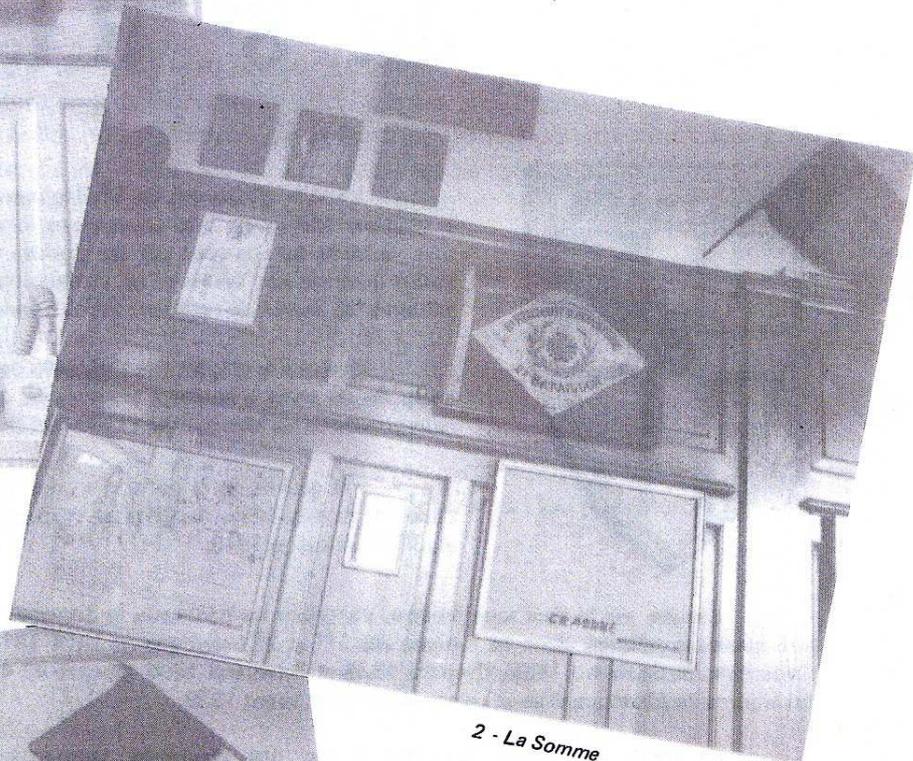
Entre deux fenêtres, un mannequin représente un poilu de 1918. A la cimaise sont placés des trophées et des fanions. Le dernier angle rappelle la guerre d'Algérie et particulièrement le commando 43 « Cobra », dont le 8^e R.I. fournit les éléments.

Pour terminer ce tour, à droite de la porte en entrant, un panneau est consacré aux différents insignes du régiment dans l'histoire.

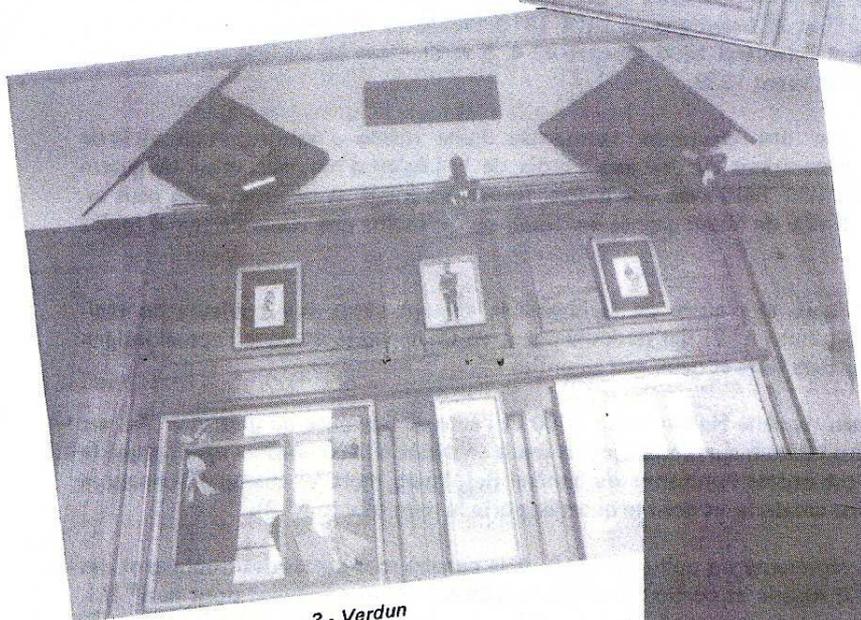




1 - La Marne



2 - La Somme



3 - Verdun



4 - Solférino



MEDAILLE DE LA DEFENSE NATIONALE

La médaille de la Défense Nationale a été instituée par décret n° 82 - 358 du 21 avril 1982 afin de récompenser les services particulièrement honorables rendus par les militaires à l'occasion de leur participation aux activités opérationnelles ou de préparation opérationnelle des armées, notamment les manœuvres, exercices, services en campagne, ainsi que les interventions au profit des populations. Les activités récompensées doivent avoir été effectuées à partir du 1^{er} septembre 1981.

Cette médaille est surtout décernée à titre exceptionnel et sans conditions d'ancienneté aux militaires qui se sont distingués par la qualité des services rendus ainsi qu'aux blessés ou tués dans l'accomplissement de leur devoir. Elle peut être décernée, toujours à titre exceptionnel, aux militaires du contingent ayant fait preuve d'un dynamisme, d'un dévouement et d'une efficacité remarquables dans l'exercice de leurs fonctions.

La médaille comporte trois échelons (bronze - argent - or) avec agrafes portant des inscriptions soit géographiques soit de spécialités, conférés par le ministre de la défense à l'exception de l'échelon bronze dont l'octroi est délégué aux chefs de corps.

Conditions d'ancienneté :

- six mois pour la médaille de bronze ;
- cinq ans pour la médaille d'argent ;
- dix ans pour la médaille d'or.

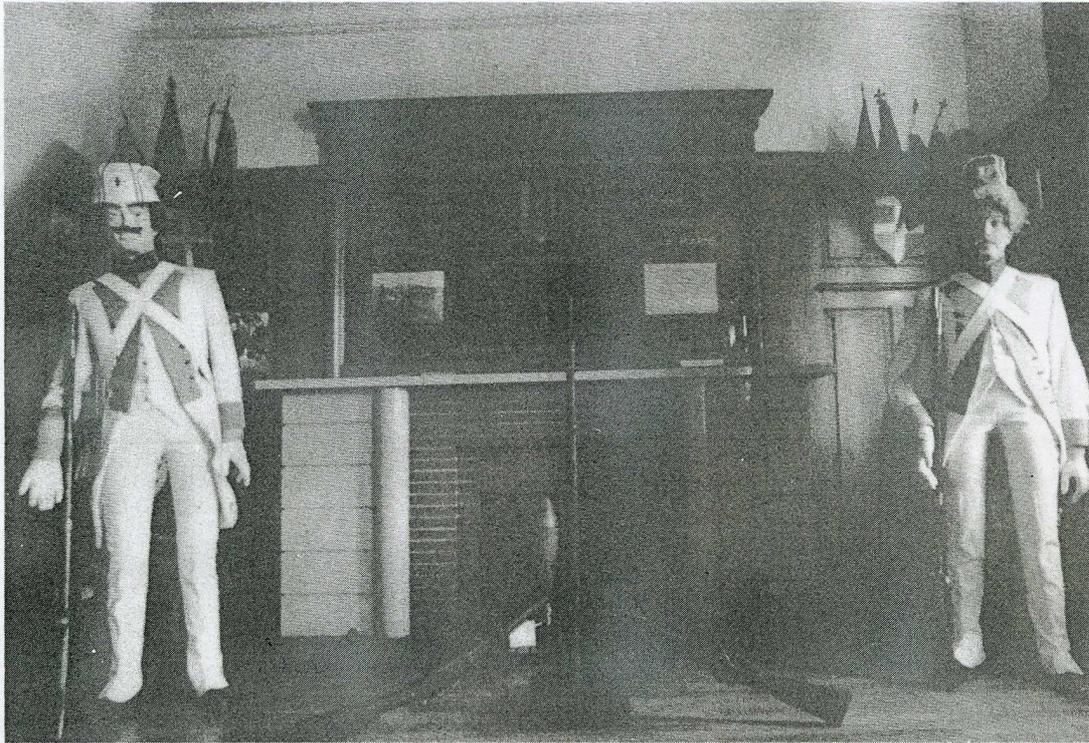
Nul ne peut obtenir cette décoration s'il est déjà titulaire soit d'un grade soit d'une dignité dans l'un des ordres nationaux (légion d'honneur - ordre national du mérite) soit de la médaille militaire.

De couleur rouge foncé, le ruban est partagé par une bande médiane bleu outre-mer du tiers de la largeur pour la médaille de bronze. Le ruban de la médaille d'argent est agrémenté d'un liseré blanc de 3 mm, celui de la médaille d'or d'un liseré jaune de 3 mm aussi.

Du module de 36 mm, la médaille présente à l'avant l'effigie de la Marseillaise de Rude avec mention « République Française ». Le revers comporte l'inscription « Armée - Nation - Défense Nationale » entourant un bonnet phrygien.

C'est la première fois que l'armée française décerne une médaille autre que commémorative pour des actes qui ne sont pas des actes de guerre.





7 - Vitrine d'honneur



Peut-être 8^e B.I.
(1945 - 1946)



8^e R.I. - St Lô et Cherbourg
(1920 - 1939)



8^e R.I.A. Montpellier, Sète
(1940 - 1942)

BARRACUDA

le 20 septembre 1979



Victime de ses insuffisances, mais aussi des ambitions hégémoniques de la Libye, l'empire Centrafricain s'écroule dans la confusion.

Pour éviter que cette confusion ne tourne au chaos et à l'incitation de nombreux pays amis - africains en particulier - la France se décide à intervenir militairement afin de sauver ce qui peut l'être dans ce pays resté très attaché au nôtre, mais dont la pauvreté et l'état de grande déliquescence de l'appareil gouvernemental le livrent sans défense à toutes les convoitises étrangères.

Dans la nuit du 20 au 21 septembre 1979, cinq cents parachutistes du Groupement Aéroporté, appuyés par un peloton de blindés légers et quatre hélicoptères Puma se posent sur l'aérodrome de Bangui. Sans tirer un coup de feu, ils se rendent maîtres de la ville. La détermination de la France à soutenir ses amis dans les cas difficiles a impressionné un peuple malheureux qui sort d'un cauchemar douloureux.

Malgré ce qu'on aurait pu craindre, il n'y aura aucun combat avec aucun élément de l'armée Centrafricaine qui se range presque spontanément aux côtés de ses anciens et nouveaux frères d'armes.

Dans l'immense chantier de remise en état de ce pays exsangue, l'opération « BARRACUDA » va ensuite prendre une part primordiale en rétablissant la sécurité dans tout le pays et en permettant - grâce à ses avions et ses hélicoptères notamment - la reprise par le gouvernement Centrafricain d'une souveraineté largement compromise ces dernières années.

Rarement sans doute intervention militaire ne fut plus justifiée, mieux conduite et plus bénéfique au crédit de la France.

- Colonel (E.R.) Jean DAUBAS
COMELEF « BARRACUDA »
26.11.79 au 26.6.80



*Remise de décoration au colonel Jean Daubas
le 25 juin 1980
par le général Sana
(aérodrome de Bangui M'Poko)*

Photo Deghin



HISTOIRE :

- 1885 : Les Français, maîtres du bas Congo, s'ouvrent les routes du Tchad et du Nil.
- 1896 - 1898 : La mission Marchand accélère le processus de colonisation.
- 1905 : Création de la colonie d'Oubangui - Chari.
- 1910 : L'Oubangui-Chari est intégré à l'Afrique Equatoriale Française.
- 1946 : Barthélemy Boganda fonde le Mouvement d'Evolution Sociale de l'Afrique Noire (M.E.S.A.N.).
- 1958 : L'Oubangui-Chari devient République Centrafricaine.
- 1959 : David Dacko, président.
- 1960 : Indépendance.
- 1965 : Coup d'Etat du colonel Jean Bedel Bokassa, né à Bobangui en 1921, qui s'appuie sur un parti unique, le M.E.S.A.M.
- 1972 : Le général Bokassa, président à vie.
- 1976 : Bokassa 1^{er}, souverain de l'empire Centrafricain.
- 1977 : Le 4 décembre, couronnement de S.M.I. Bokassa 1^{er} empereur de Centrafrique
- 1979 : Renversement de Bokassa. D.Dacko prend le pouvoir avec l'aide des Français (opération Barracuda) et rétablit la République.;
- 1981 : Coup d'état militaire, le général André Kolingba prend le pouvoir.;

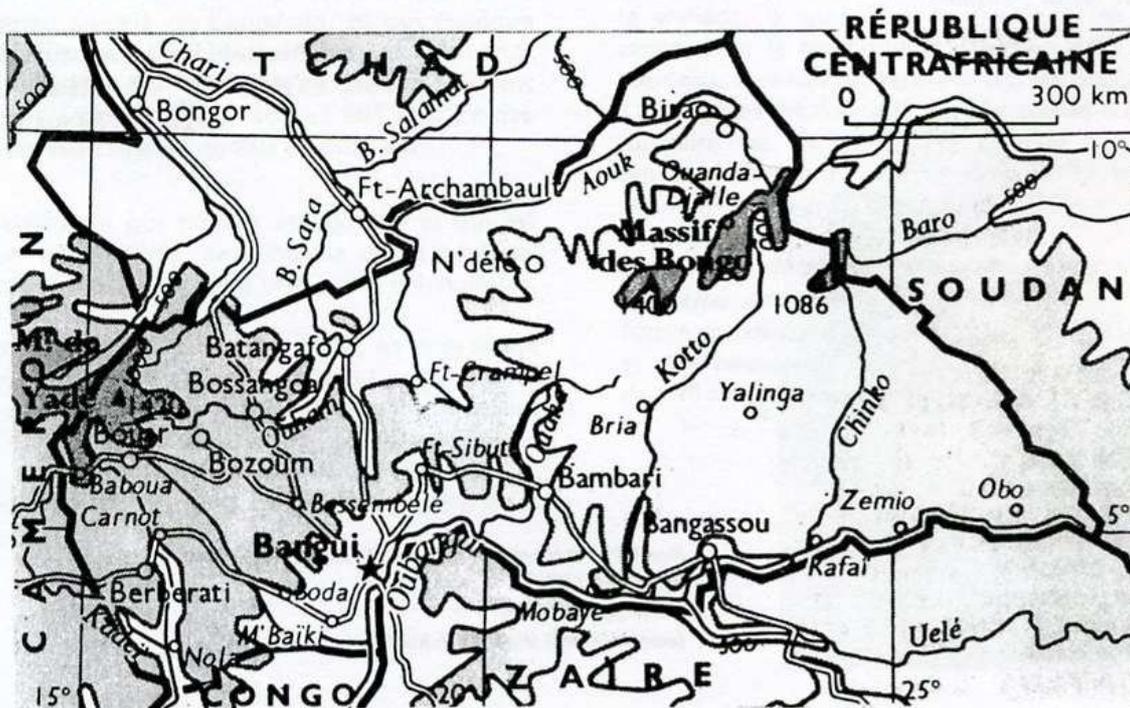
GEOGRAPHIE ET CLIMAT :

Pays connaissant un des climats les plus tempérés de l'Afrique de l'hémisphère Nord. L'ensemble du pays est drainé par les fleuves venus de hauts plateaux de l'Afrique Noire. Si le Nord est occupé par la savane, celle-ci fait place à la forêt au Sud où la faune est abondante.

- Frontières : Tchad, Soudan, Zaïre, Congo, Cameroun.
- Superficie : 617 000 kilomètre carré.
- Capitale : Bangui.
- Langue officielle : Français.

ECONOMIE :

A côté de cultures vivrières (mil, maïs, manioc) qui couvrent les besoins de la population, quelques plantations (coton, café) et les diamants fournissent l'essentiel des exportations. La République Centrafricaine bénéficie de l'exploitation du bois précieux de ses forêts. Gisements d'uranium.



Une Fourragère au "8"

LE 8^e R.P.I. Ma A L'HONNEUR

Le samedi 29 juin 1985 fut, au 8^e R.P.I.Ma de Castres, une journée importante puisque le général Imbot, chef d'état-major de l'Armée de terre, devait remettre au Drapeau du régiment la fourragère aux couleurs du ruban de la Médaille militaire avec olive aux couleurs du ruban de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures.

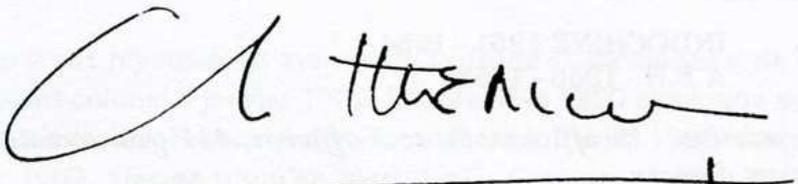
Le Ministre de la Défense

Paris le 24 JUIN 1985

30445

DECISION N° 36

Le droit au port de la fourragère aux couleurs du ruban de la Médaille Militaire avec olive aux couleurs du ruban de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures est accordé au 8^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.


Charles HERNU



*Le général Imbot,
lors de la remise de la fourragère au drapeau du 8^e R.P.I.Ma*

(Créé en 1951)

FILIATION :

- 1951 : 8^e bataillon de parachutistes coloniaux.
- 1952 : 8^e groupement de commandos coloniaux parachutistes.
- 1953 : 8^e bataillon de parachutistes de choc.
- 1954 : dissous.
- 1956 : 8^e régiment de parachutistes coloniaux.
- 1958 : 8^e régiment parachutiste d'infanterie de marine.



DRAPEAU :

Indochine 1951 - 1954.
 Décoré de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec cinq palmes.

Citations accordées à l'ordre de l'armée :

- HOA - BINH juin 1951 - janvier 1952.
- LANGSON juillet 1953.
- DIEN-BIEN-PHU novembre 1953 - mai 1954.
- FINUL, maintien de la paix au Liban septembre 1978 à mars 1979.

FOURRAGERE :

Croix de guerre des T.O.E.
 Médaille militaire, avec olive aux couleurs du ruban de la Croix de guerre T.O.E.

CAMPAGNES :

- INDOCHINE 1951 - 1954.
- A.F.N. 1956 - 1962.

Depuis sa création : 19 officiers, 90 sous-officiers, 421 parachutistes sont morts pour la France, sous les plis de son drapeau.

La fourragère

Le 27 novembre 1954, une circulaire régleme la documentation relative à la fourragère spéciale aux théâtres d'opérations extérieurs :

« ... La fourragère est destinée à rappeler d'une façon apparente et permanente les actions d'éclat accomplies par certaines unités citées plusieurs fois à l'ordre de l'armée, au cours d'opérations de guerre effectuées sur les différents théâtres d'opérations extérieurs depuis le 11 novembre 1918. Elle sera portée en tenue de sortie et en tenue de campagne dans les mêmes conditions que celles instituées pour les guerres 1914-1918 et 1939- 1945.

La fourragère sera tressée :

- 1°) - Aux couleurs du ruban de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs (rouge et bleu pâle) pour les unités ayant obtenu deux ou trois citations à l'ordre de l'armée.
- 2°) - Aux couleurs de la Médaille militaire et comportant au-dessus du ferret

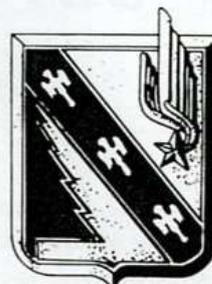
une olive aux couleurs du ruban de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs pour les unités ayant obtenu quatre ou cinq citations à l'ordre de l'armée.

- 3°) - A la couleur du ruban de la Légion d'honneur et comportant au-dessus du ferret une olive aux couleurs du ruban de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs pour les unités ayant obtenu six, sept ou huit citations à l'ordre de l'armée.
- 4°) - A la couleur du ruban de la Légion d'honneur (base et tour de bras) et à celles de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs (branche supérieure) pour les unités ayant obtenu neuf, dix ou onze citations à l'ordre de l'armée...».

La 4^e DIVISION AEROMOBILE

Grande unité de la Force d'Action Rapide, la 4^e Division Aériomobile créée le 1^{er} juillet 1985 comprend :

- Un état-major implanté à Nancy.
- Trois régiments d'hélicoptères de combat :
 - . 1^{er} R.H.C. à Phalsbourg,
 - . 3^e R.H.C. à Etain,
 - . 5^e R.H.C. à Pau,
- Un régiment de combat aériomobile :
 - . 1^{er} R.I. à Sarrebourg (1).
- Un régiment d'hélicoptères de commandement de manœuvre et de soutien :
 - . 4^e R.H.C.M.S. à Essey-les-Nancy.



La division aériomobile, agissant dans la troisième dimension, a vocation de combat contre un ennemi blindé en mouvement, et à être engagée très rapidement loin de ses bases.

La création de la D.A.M. a été préparée par la brigade aériomobile expérimentale mise sur pied le 1^{er} octobre 1983. Les premières expérimentations (1983-1984), conduites sous l'autorité de la 1^{re} armée, se sont terminées en septembre 1984.

(1) - Voir fiche de présentation du 1^{er} R.I.C.A.M. - bulletin n° 7/1985 page 4.

Adhésions de nouveaux membres

MEMBRES A VIE :

Mr MARCHETTI - 34100 MONTPELLIER (ex membre actif n° 551).

MEMBRES ACTIFS : A 100,00 F :

Général de brigade (C.R.) BRENAC 66000 - PERPIGNAN.
Docteur MOUTTE - 84110 - VAISON-LA-ROMAINE.

MEMBRES ACTIFS : A 50,00 F :

Médecin en chef PELE - E.S.S.A. LYON.
Madame PICHAT - 69006 - LYON
Monsieur BOUDON - 13004 - MARSEILLE

MEMBRES ACTIFS A : 30,00 F. :

Monsieur BRUNEAU - 77120 - COULOMMIERS
Lieutenant JONCA E.M./GAP - ALBI

DONS EN NUMERAIRES :

- Comité maréchal JUIIN : 3 188,41 F.
- Association des officiers de réserve de Montpellier : 1000 F.
- Général de brigade (C.R.) GRASSER 34000 - MONTPELLIER : 200,00 F.
- Monsieur ITIER 34100 - MONTPELLIER : 70,00 F.
- F.N.A.C. 75008 - PARIS : 30,00 F.

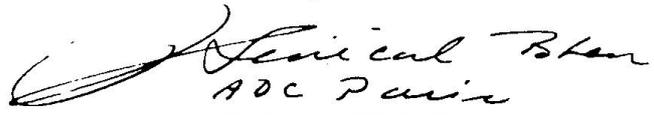
DONS

faits au musée

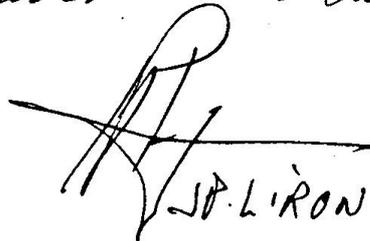
- Insignes : C.E.C. 1 - chef de groupe - chef de section - moniteur-instructeur 5 spécimens brevet de fin de stage de Mont-Louis.
- Dossier comprenant documents et photos du capitaine FOURRE - madame DORRON-FOURRE.
- Drapeau Centrafricain - adjudant-chef GIBAUT E.M./GAP.
- Journal de marche du 15^e léger (photocopie) - capitaine de frégate RUTY.
- Ceinture bleue en drap, commandant COLLIGNON E.A.I./R.P.
- Etui de pistolet allemand Parrabellum, adjudant-chef DEGOUILLES E.A.I./P.I.R.
- Insigne du 42^e R.I. dernier modèle, capitaine ROUANET - MEHOUS E.A.I./G.A.O.
- Tenue de combat satin 300, magasin d'habillement E.A.I.
- Paire de brodequins à clous jambières attenantes modèle 1955 - 60, magasin d'habillement E.A.I.
- Photo Diorama poste frégate (DIODON IV) après attentat, capitaine HEMONET E.T.A.P.
- Insigne métal pilote tireur missile A.L.A.T., commandant COLLIGNON E.A.I./R.P.
- Insigne métal instructeur de tir, adjudant-chef GUICHARD E.A.I./A.I.T.
- Insignes métal 1^{er} R.I.
- Insigne métal promotion lieutenant Bernard de LATTRE de TASSIGNY, président de promotion.
- Manuels de préparation militaire (tomes I et II) 1939, monsieur COURTES.
- Pantalon de nankin officier vers 1910, colonel (E.R.) CARLES.
- Certificat de bonne conduite du sergent MEUNIER 161^e R.I. (22.09.1895), colonel AUBRY E.A.A.B.C.
- Fanion de groupe franc de la 9^e compagnie du 1^{er} bataillon du 81^e R.I.A., monsieur DURIER.
- 1 paire épauettes sous-lieutenant R.I.)
- 1 plumet (
- 1 grenade de képi) monsieur CORBERY
- 1 fanion T.M. (
- Insigne métal MANTA (Tchad) monsieur MARCHETTI.
- Tenue officier de chasseur Whipcord bleue modèle 1962, lieutenant-colonel JAUBERT E.A.I./R.P.
- Plaquette et insigne du 53^e B.C.S., lieutenant-colonel FLORIMOND, chef de corps.
- Aquarelle « GOUMIERS », monsieur Andréas ROSENBERG.
- Jupe bleue personnel féminin, lieutenant FERRANDI.
- Insigne métal 52^e D.M.T., adjudant-chef VENTE 52^e D.M.T.
- Béret rouge modèle 1982 avec insigne)
- « Para métro ». (
- Casque T.T.A.-M/F1) adjudant-chef DEGHIN, E.A.I./R.P.
- Formule franchise postale 1964 avec (
- bordereau gommé.)
- Insigne métal E.M./1^{re} B.P. (
- Cadre « souvenir historique » 1870-1871, monsieur COURTES.
- 3 « tirage au sort », professeur A. MARTEL.
- Tunique et pantalon de capitaine du 1^{er} R.T.M. modèle 1935-45, colonel TIERI.

LIVRE D'OR : Témoignages ...

De très beaux souvenirs pour
une année glorieuse, l'infanterie de
reine. Remerciements et félicitations.


ADC Paris
25 oct 85

Merci à l'E.A.I. d'avoir reçu les Anciens
Élèves Officiers de Cherchell. Méditerranée pour leur
réunion de 1985. Ils ont admiré ce magni-
fique Musée et ont été particulièrement émus
par la Salle de l'Armée d'Afrique où ils ont
retrouvé des souvenirs très chers à leur cœur


J.P. LIRON. Vice Président.

en vente au musée

LIVRES

- Le Fantassin de France (Général Pierre Bertin) 45 F.
- La Tour d'Auvergne (Georges Bischoff)..... 30 F.
- Des Millions de Soldats Inconnus (Colonel (ER) Pierre Carles) 115 F.
- Servir la Paix (Les Paras à Beyrouth)..... 120 F.
- Saint-Cyr - (album réalisé par les promotions Général de Monsabert et Lieutenant-colonel Gaucher)..... 100 F.

REVUES

- Plaquette-Guide du Musée 10 F.
- Série de 6 numéros de la revue de l'Association (*le numéro 5 est épuisé*)..... 50 F.

CARTES POSTALES

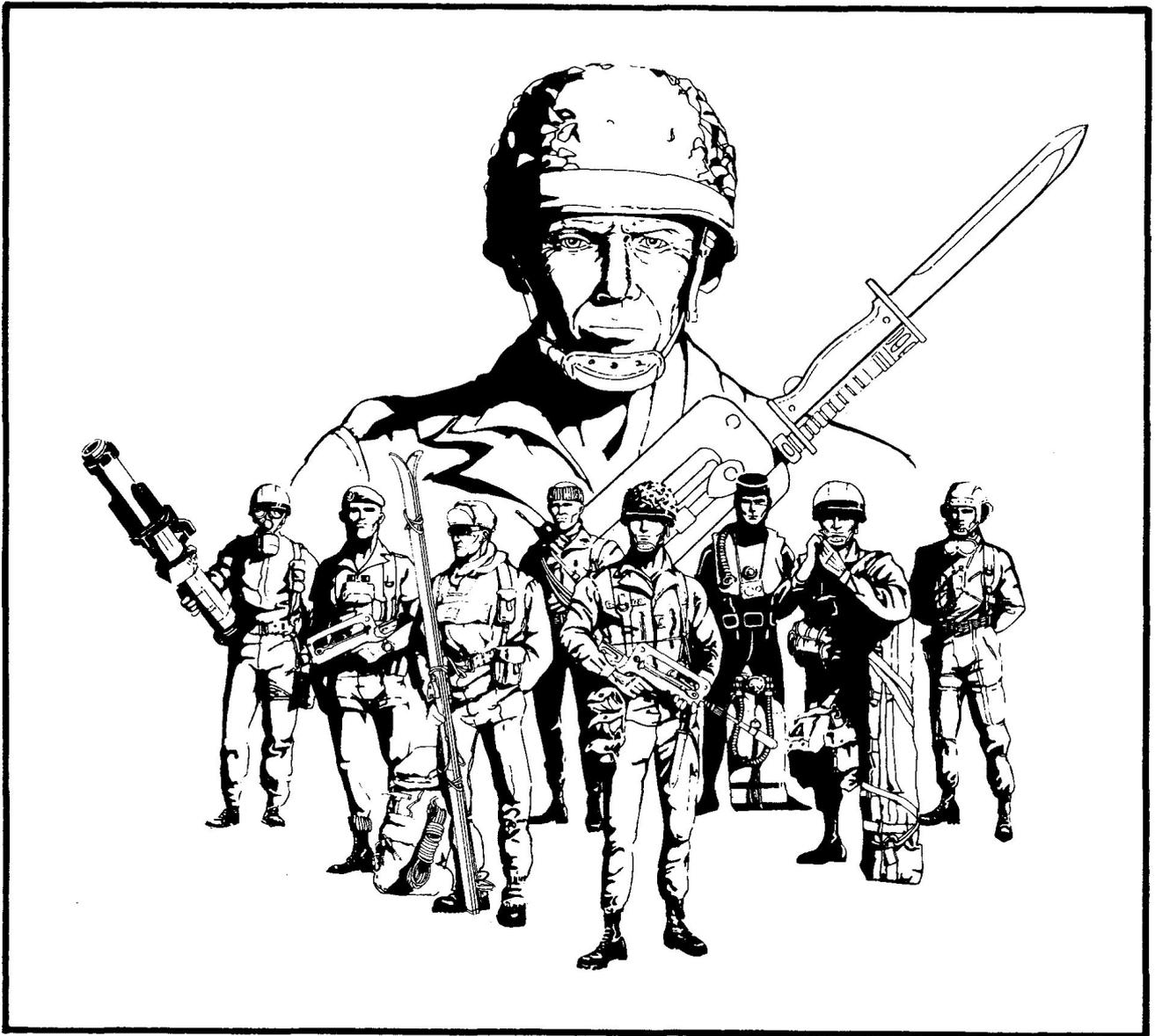
- Série de 10 cartes postales « Uniformes de l'Infanterie » 40 F.

INSIGNES

- Ecole d'Application de l'Infanterie 20 F.

PROMOTIONS :

- Sergent-chef Duffa - numéroté..... 80 F.
- non numéroté 60 F.
- Lieutenant Bernard de Lattre de Tassigny..... 75 F.
- Lieutenant Borgniet 100 F.
- Sous-lieutenant de Bernon..... 50 F.
- Division Marocaine 60 F.



**FETE de L'INFANTERIE
à L'ÉCOLE
D'APPLICATION de L'INFANTERIE
Avenue Lepic**

ENTREE LIBRE et GRATUITE

Le Musée sera ouvert

Renseignements : Tél : 67.42.52.33 postes 323 et 370

